

Effectifs de l'Etat : les gagnants et les perdants

Les ministres ont reçu, jeudi 2 août, les lettres qui fixent leurs crédits.

Le Monde 318 Le ministère de la défense est le plus touché

L'affaire aura tardé un peu plus que prévu. Ce n'est finalement que jeudi 2 août au matin que les ministres du gouvernement Ayrault ont tous reçu leur lettre plafond, ce document qui fixe leurs crédits et leurs effectifs pour 2013, 2014 et 2015. Un léger décalage par rapport au calendrier annoncé : ces lettres devaient être distribuées au plus tard mercredi soir. Mais la livraison des missives aurait pris du retard... faute d'agents de permanence pour la réceptionner dans certains ministères non régaliens, glisse une source gouvernementale.

**A la défense,
7200 postes
sont supprimés.
Vient ensuite Bercy,
qui en perd
de 2 000 à 2 500**

Durant la campagne, François Hollande s'était engagé à mettre fin à la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, démarche qui a conduit à programmer 150 000 suppressions de postes entre 2008 et 2012. A la place, il a promis de stabiliser les effectifs sur le quinquennat, tout en promettant sur la même période la création de 65 000 postes pour assurer certaines politiques jugées prioritaires : l'éducation, la justice et la sécurité.

Le respect des deux termes de cette promesse implique de couper dans les effectifs des missions jugées moins prioritaires. Et les lettres plafond donnent une idée des ministères qui seront les plus affectés par ces suppressions d'emplois. Selon une source gouvernementale, en 2013, c'est la défense qui paiera le plus lourd tribut à « l'effort juste », avec 7200 postes supprimés. Vient ensuite Bercy, avec des réductions d'effectifs comprises entre 2 000 et 2 500 postes. Puis le pôle écologie et logement, avec 1300 suppressions de postes, qui devraient surtout concerner le logement. Le dernier millier de postes à supprimer est partagé entre tous les autres ministères. Au total, ce sont 12 000 suppressions de postes qui devraient donc intervenir dans les

ministères non prioritaires en 2013.

Ces réductions répondent à 11 000 créations de postes en 2013 au bénéfice de la justice (500), de la sécurité (500 pour la police et gendarmerie) et de l'éducation (10 000 postes, dont 1 000 dans l'enseignement supérieur et environ 300 dans l'enseignement agricole). L'éducation, dès cette année, se voit dotée de 5 000 postes supplémentaires (sans compter les 1800 décharges d'enseignement). Si ces chiffres semblent désigner, schématiquement, des gagnants et des perdants, ils ne rendent en fait que partiellement compte de la complexité des situations. Au total, sur trois ans, ce sont 38 000 postes qui seront créés dans l'enseignement.

Ainsi, le ministère de l'intérieur, même s'il gagne des postes de policiers et de gendarmes, verra ses effectifs totaux baisser, explique une source gouvernementale.

A l'inverse, dans certains ministères non prioritaires, la mise en place de certaines politiques peut conduire à accroître les effectifs pour des fonctions précises. Ce sera le cas à Bercy, où le nombre de douaniers devrait augmenter pour répondre à la nécessité de mettre en œuvre la taxe poids lourds.

Pour autant, dans l'ensemble du périmètre du ministère, les effectifs continueront à baisser fortement. L'argumentaire pourrait ne pas suffire à rassurer les agents de la direction générale des finances publiques (DGFIP). « Avec 15 000 suppressions de postes depuis 2007, soit le non-remplacement de trois départs sur quatre à la retraite, nous pensions que l'effort était derrière nous », regrette Vincent Drezet, secrétaire national du Syndicat national unifié des impôts (SNUI).

Ce que ne disent pas ces chiffres non plus, ce sont les tensions inévitables qui naissent des discussions entre le ministre du budget, Jérôme Cahuzac, et ses collègues pour parvenir à tenir la feuille de route fixée auparavant par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Pour 2013, en plus des contraintes sur les effectifs, l'objectif est la stabilisation des dépenses de l'Etat en valeur, hors charges de la dette et des pensions, mais aussi la baisse de 7 % des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'interventions pilotables.

« Nous avons fait en un mois ce qui ordinairement se fait en trois », assure une autre source gouvernementale. Mais tout n'a pas été un long fleuve tranquille. Preuve en est que mercredi 1^{er} août, lors du conseil des ministres, M. Ayrault « a remercié les ministres pour les efforts réalisés », selon des propos relatés par la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem.

**Ces réductions
répondent à 11 000
créations de postes en
2013 au bénéfice de
la justice, de la sécurité
et de l'éducation**

Cette dernière a d'ailleurs rapporté une autre anecdote qui illustre les tensions qui ont accompagné cette phase de l'élaboration du budget 2013 à l'équation complexe ; M. Cahuzac aurait provoqué « un moment de franche rigolade », selon M^{me} Vallaud-Belkacem quand, mercredi, lors du séminaire faisant le bilan de l'action gouvernementale, il a évoqué « les bons souvenirs qu'il gardera des réunions » de cadrage budgétaire tenues avec ses collègues.

Le volet dépenses du projet de budget pour 2013 étant quasiment bouclé, le gouvernement s'attaque à la partie recettes. Les arbitrages seront arrêtés durant la seconde quinzaine d'août. Après un collectif budgétaire chiche en mesures d'économies mais dense en nouveaux impôts, la capacité de la France à couper dans ses dépenses sera scrutée à la loupe. ■

ANNE EVENO

Plus de profs et de douaniers, moins de militaires et de percepteurs

Le Figaro
318

Voici les gagnants et les perdants du projet de budget pour 2013 :

► Plus d'enseignants

Privilegié parmi les privilégiés, le ministère de l'Éducation nationale obtient 10 000 postes supplémentaires l'an prochain, auxquels s'ajoutent mille postes dans les universités (dans la recherche essentiellement) et environ 110 dans l'enseignement agricole. Soit 11 000 de plus dans l'enseignement au sens large, y compris des postes non-enseignants d'assistants de vie scolaire, etc. Il s'agit d'une rupture avec les années précédentes lorsque l'éducation - qui emploie la moitié des fonctionnaires d'État - fournissait le gros des réductions de postes (14 000 annoncées initialement pour 2012). Le collectif budgétaire, tout juste voté, avait commencé à inverser la tendance en débloquant

6 800 postes pour la rentrée (dont un millier dans l'école primaire). Pendant la présidentielle, François Hollande avait promis de créer 60 000 postes dans l'enseignement pendant son quinquennat. Quelque 38 000 sont déjà programmés d'ici à 2015.

► Sécurité et justice servies

Toujours conformément aux promesses de campagne, 500 postes sont créés dans la justice et autant dans la police et la gendarmerie. Ces deux ministères régaliens devraient bénéficier de 3 000 postes d'ici à 2015 (5 000 sur le quinquennat). Ce qui n'écarte pas des économies de fonctionnement ailleurs, le gouvernement n'ayant pas exclu de revoir la carte des sous-préfectures.

► La grande muette rapetissée

À 31,4 milliards d'euros (dont 1,2 milliard de recettes exceptionnelles tirées de la vente de fréquences militaires et de biens immobiliers) hors pensions, les ressources financières globales des militaires sont strictement équivalentes à celles de 2012. Mais pour rester dans l'épure du « zéro valeur », le ministère de la Défense devra reporter des commandes, des livraisons et des paiements. Soit au total une saignée de 6 milliards d'euros sur les 22 milliards de crédits d'équipement qui étaient prévus. Une mauvaise nouvelle pour les militaires et pour les industriels qui fabriquent blindés, frégates, missiles et autres hélicoptères.

Le rythme des suppressions d'effectifs restera en 2013 exactement

au même niveau qu'en 2012, soit 7 200 postes. Cet effort s'inscrit dans le cadre de la cible - réduction de 54 923 emplois très précisément - fixée par la loi de programmation militaire (LPM) 2009-2014, en échange de l'effort de la nation pour rééquiper et moderniser les armées. Aux yeux de Jean-Yves Le Drian, 2013 se caractérise par un « budget de transition » en attendant la redéfinition des nouveaux besoins des armées pour qu'ils soient cohérents avec les options stratégiques de la France.

► Moins d'agents aux impôts

Le ministère de l'Économie et des Finances va se serrer la ceinture. Enfin pas tout le monde : si 2 500 postes sont supprimés, c'est surtout dans l'administration des finances publiques (impôts). Les 17 500 douaniers ont obtenu d'être renforcés pour faire face à la mise en œuvre de la taxe poids lourd...

► Moins d'agents au Travail

Le budget de Michel Sapin va regagner quelques crédits de fon-

ctionnement avec 10,2 milliards d'euros, selon *Les Échos*, mais ses effectifs vont baisser d'environ 300 (sur 22 000). Et ce, malgré le renforcement de 2 000 agents pour Pôle emploi. ■

V. GD, S. R. ET M. VT

38 000
postes
programmés dans
l'enseignement
d'ici à 2015

L'ARTICLE DU JOUR

BUDGET

Matignon a fixé la répartition des postes de fonctionnaires d'ici à 2015, qui seront globalement stables. Les créations de postes dans l'Education sont au rendez-vous. La Défense, Bercy et l'Ecologie-Logement en font les frais, avec des réductions d'effectifs similaires aux années précédentes.

Fonctionnaires : la Défense, l'Ecologie et Bercy les plus touchés

Les Echos 3/18

Les lettres plafonds de Matignon fixant les crédits des ministères ainsi que leurs postes de fonctionnaires sont arrivées à destination. La stabilité globale des effectifs promise par François Hollande, après 30.000 suppressions par an sous la précédente législature, est confirmée. De même que les créations massives de postes dans l'éducation. Il y en aura 38.000 d'ici à 2015 (60.000 d'ici à 2017).

Quelque 6.800 créations (dont 1.300 d'enseignants) ont déjà été votées en juillet, pour que les personnes soient en poste dès la rentrée. Il va s'y ajouter 11.000 autres en 2013, dont 1.000 postes dans l'enseignement supérieur (sur le budget des universités) et quelques centaines dans l'enseignement agricole (qui en obtiendra un peu plus de 1.000 sur cinq ans). La police, la gen-

darmerie et la justice bénéficieront également comme promis de 1.000 postes supplémentaires par an (environ 500 pour la justice en 2013 et autant pour le duo police-gendarmerie), soit 3.000 d'ici à 2015.

Amertume des syndicats

Pour les autres, les prochaines années seront difficiles, d'autant que de nombreux postes ont été supprimés depuis 2007. En 2013, la Défense perdra 7.200 emplois (comme prévu dans sa loi de programmation), le ministère de l'Economie près de 2.500 et l'Ecologie et le Logement (qui partagent en partie les mêmes administrations) un peu plus de 1.200. Et il en ira peu ou prou de même en 2014 et 2015.

Ces niveaux sont très proches de ce qui leur était imposé les années précédentes : dans le budget 2012, on

comptait 7.460 suppressions de postes à la Défense, 3.100 à Bercy, 1.300 à l'Ecologie-Logement. En proportion des effectifs globaux, ce sont là encore ces trois entités qui sont le plus touchées : les militaires vont perdre 2,45 % de leurs emplois en 2013, l'Ecologie et le Logement environ 2 % et Bercy un peu plus de 1,5 %. De quoi susciter une certaine amertume dans les fédérations de fonctionnaires : dès lundi, les syndicats de Bercy avaient dénoncé dans un communiqué commun la poursuite des suppressions d'emplois « à un niveau qui s'annonce comparable à celui de la RGPP ».

Pour autant, alors que la lettre de cadrage initiale évoquait un taux moyen de suppression de postes de 2,5 % par an dans les missions non prioritaires, il semble que ce chiffre, qui avait fait couler beaucoup d'encre, ne soit atteint nulle part en

2013 (même si la Défense en est tout près). Matignon avait sans doute fixé la barre un peu haut, pour se laisser des marges.

Les autres missions, dont les effectifs sont moins importants (Affaires étrangères, Emploi, etc.), seront aussi mises à contribution dans des proportions un peu inférieures (entre 1 % et 1,5 % de suppressions pour la plupart). Il faut enfin noter le cas des ministères qui bénéficient de créations ciblées de postes, dans un contexte de restrictions. Ainsi, globalement, les effectifs à l'Intérieur vont-ils légèrement diminuer (les suppressions dans les préfectures seront plus importantes que les créations dans la police), de même que ceux du ministère de l'Agriculture. Au final, seules l'Education et la Justice bénéficieront de créations nettes.

ÉTIENNE LEFEBVRE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES PRINCIPAUX MINISTÈRES EN NOMBRE

	2012	2013
ÉDUCATION	-14.000*	+10.000
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE	STABLE	+1.000
BUDGET ET ÉCONOMIE	-3.100	-2.500
ÉCOLOGIE ET LOGEMENT	-1.300	DE -1.200 À -1.300
DÉFENSE	-7.460	-7.200
JUSTICE	-500	500

* EN SEPTEMBRE 2012 : + 6.800 POSTES RECRUTÉS

IDÉ / SOURCE : « LES ECHOS »

Enseignants : le ministère de l'Education veut d'abord stopper l'hémorragie

Si les créations de postes (60.000 d'ici à 2017) seront au rendez-vous, il s'agit déjà, en 2013, de réussir à remplacer tous les départs en retraite.

Pour parvenir à afficher la création de 60.000 postes dans l'éducation, comme promis par François Hollande, le gouvernement va faire preuve d'une certaine imagination, surtout à court terme. Pour une raison simple : l'insuffisance de candidats au métier d'enseignant, confirmée par les résultats du dernier

concours au Capes, où 700 postes sont restés vacants (« Les Echos » du 12 juillet). Les inscriptions aux concours de recrutement des enseignants pour la session 2013, closes le 19 juillet, ont cependant rebondi de 7,4 %, redonnant le sourire Rue de Grenelle où l'on mise sur un regain progressif d'attractivité du métier.

Cela ne sera pas de trop pour remplacer tous les départs en retraite de l'année prochaine. Car avant d'augmenter les rangs des enseignants, c'est ce défi que le

ministère de l'Education entend relever. En 2012 et les années précédentes, où les départs en retraite avaient approché 30.000 par an, la moitié d'entre eux n'étaient pas compensés, et les places offertes aux concours externes avaient chuté de 22.000 en 2007 à 11.600 en 2011, avant de remonter à 13.600 cette année (pour le public). Il va donc falloir augmenter très significativement le nombre de places ouvertes aux concours l'année prochaine pour remplacer tous les départs, en revenant aux ordres de

7,4%

La hausse des inscriptions aux concours de recrutement des enseignants.

grandeur d'avant 2007. Un saut quantitatif important, qui doit permettre de stopper l'hémorragie. Heureusement pour le ministère, le nombre de départs en retraite devrait désormais diminuer

(comme c'est le cas pour l'ensemble des fonctionnaires d'Etat).

D'où viendront, ensuite, les quelque 10.000 postes supplémentaires annoncés par Matignon pour l'éducation dès 2013 ? Comme à la rentrée de septembre, il y aura de nouvelles créations de postes d'assistants d'éducation, d'auxiliaires de vie scolaire individuels, d'infirmières, etc. Et puis, il y aura une quantité importante de postes qui seront créés dans le cadre de la réforme de la formation initiale (via des décharges d'heures de cours

des nouveaux professeurs en formation, qui seront ébauchées dès la rentrée). Tous les acteurs souhaitent en effet le retour à un système de formation en alternance (une partie des heures en classe, une partie en formation). Ne restera de la précédente réforme que le relèvement du recrutement à Bac + 5. Enfin, des prérecrutements d'étudiants en master 1 (le concours se passe en master 2) devraient être opérés, en tant que fonctionnaires stagiaires ou contractuels, augmentant là encore les effectifs. E. L.